


Info Chapelloise n°82

Août 2010



Mairie
☎ 02.40.98.62.57
mairie.chapstsauv@wanadoo.fr
www.lachapellesaintsauveur44.fr

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE A LA BIBLIOTHEQUE

Pour que le plus grand nombre d'entre vous puisse avoir accès à la bibliothèque, nous avons modifié l'horaire du mercredi pour vous accueillir désormais

**le mercredi matin de 10h30 à 11h30
et le samedi de 11h à 12h.**

Quoi de mieux qu'un bon roman ou un polar pour se détendre pendant les vacances qui approchent à grands pas !

N'hésitez pas à pousser la porte, l'équipe de bénévoles sera heureuse de vous guider dans votre choix. L'emprunt des ouvrages est totalement gratuit et plus de 1 000 livres pour adultes et enfants, vous attendent !



**Bibliothèque – route du Fresne/Ingrandes
(à côté du centre des loisirs)**

AVIS AUX ARTISTES



Notre Commune de la Chapelle St Sauveur ne dispose pas de logo à ce jour. Si vous vous sentez inspiré, n'hésitez pas à envoyer un projet à la mairie. C'est peut-être votre création qui deviendra l'image de marque de la Commune.

Merci de faire connaître votre proposition avant le 30 septembre 2010 au secrétariat de la mairie ou par mail : mairie.chapstsauv@wanadoo.fr

En ce qui concerne "l'affaire Loïc Sécher", le conseil municipal de la Chapelle Saint Sauveur s'est toujours abstenu de prendre position. Certains administrés ont pu se méprendre sur cette attitude, laquelle est pourtant dictée uniquement par le devoir de réserve, qui incombe naturellement à des élus conscients de leurs responsabilités.

Par lettre personnelle adressée à l'ensemble du conseil municipal, le président du *Comité Justice et Vérité* (liste de soutien à Loïc Sécher) demande que le conseil municipal de La Chapelle Saint Sauveur se prononce clairement sur cette affaire.

Afin de lever toute ambiguïté nous réaffirmons que le rôle d'un conseil municipal, dans un tel cas, est d'avoir comme unique souci celui de laisser la justice suivre son cours dans le strict respect des instances républicaines.

Le calendrier des manifestations

10 et 11 juillet	Le Moto Custom Club Chapellois vous invite à sa concentration de véhicules qui seront exposés à Varades sur le site de la Mabiterie. Concert et feux d'artifice pour le samedi soir.
24 juillet et 4 août	Concours de pétanque ouvert à tous à partir de 15h et organisés par la Pétanque Chapelloise
1^{er} août	Avis à tous les motards, rejoignez le MCCC pour une ballade d'une centaine de kms. Rendez-vous à l'étang de la Chapelle à 8h30.

Comme l'année dernière avec leur spectacle équestre, les **AMIS de RAYMOND** souhaitent terminer leurs séjours d'été en beauté. Pour cela, ils organisent une « **FETE de la MUSIQUE** » ouverte à tous petits et grands, le **SAMEDI 28 AOUT 2010** à partir de 16h.

Cette manifestation se déroulera dans la cour des Amis de Raymond à la Promenade – 7 route de la Rouxière. Au programme :



16h - 19h Ateliers musicaux
19h – 20h Apéro Concert
20h Repas suivi d'un bal disco musette



Buvette sur place tout au long de la fête, possibilité de dîner sur place en s'inscrivant au préalable auprès des Amis de Raymond au 02.40.98.60.28. Tarifs non encore définis, mais prévu autour de 2 € pour l'accès à la fête et 8/10 € pour le repas.

Vous serez tous les bienvenus pour partager ce moment de convivialité et de fête.



Vacances d'été 2010

Il reste des places pour deux camps

➔ **Du 7 au 9 juillet au stade de la Davraie, à Ancenis** pour les jeunes de 14 à 17 ans en partenariat avec les services jeunesse du pays d'Ancenis. Programme d'activité : challenge sportif, VTT, Canoë, course d'orientation, tir à l'arc, escalade, concert le jeudi soir. Couchage sous tentes, tarif selon quotient familial de 45 à 75 euros.

Pour de plus amples renseignements contact Marion Jolys au 02 40 09 59 83 ou 06 77 59 15 72

➔ **Du 26 au 30 juillet à Cheffes en Maine et Loire** pour les enfants de 6 à 12 ans. Programme d'activité : tir à l'arc, sarbacane, sport de plage (sandball, tchoukball), base ball. Couchage sous tentes, tarif selon quotient familial de 102 à 161 euros

Pour de plus amples renseignements contact Corinne Sarroche au 02 40 09 75 02



Coordonnatrice du Service Enfance Jeunesse
S. du Secteur de Varades - 401 rue Pasteur - 44370 Va
Tél : 02.40.09.75.02 - coordinateur@ciasvarades.fr



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du secteur de Varades met place un réseau Baby-sitting, qui permettra de mettre en relation les parents et les baby-sitters.

Si vous avez entre 16 et 20 ans, et que vous souhaitez faire du baby-sitting ou si vous êtes parents à la recherche d'un(e) baby-sitter venez vous renseigner auprès de :

- **Marion JOLYS, animatrice jeunesse au service enfance jeunesse, 06 77 59 15 72,**
- **Magali GRAVOUEILLE, animatrice du Réseau Assistante Maternelle, au 02 40 09 46.**



Transport Scolaire



Dans le cadre de la démarche qualité conduite par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, sous l'égide du Département, une étude a été menée sur les arrêts effectués par les transports scolaires sur les communes de Montrelais et de la Chapelle St Sauveur.

Une réunion d'information est proposée aux familles utilisatrices de ce service afin de leur présenter les changements applicables dès la rentrée 2010.

le mardi 29 juin à 20h salle Claude Richard à Montrelais

**ATTENTION Il ne reste que quelques jours pour vous inscrire en mairie si vous êtes intéressés par un circuit pour les primaires scolarisés dans les écoles de la Chapelle.
Merci de contacter la mairie avant le 30 juin.**

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Les visites des jurés qui prennent des photos des jardins commenceront lors de la première quinzaine de juillet. Nous vous rappelons qu'aucune inscription n'est nécessaire, mais ceux qui ne souhaitent pas que leur maison soit prise en photo sont invités à se faire connaître à la mairie avant le 1^{er} juillet.

Tous les amoureux des fleurs sont concernés, qu'ils aient un grand ou un petit jardin, ou simplement qu'ils décoorent leur façade et leur trottoir. Le principe du concours est de ne prendre en considération que ce qui est visible de la rue.

L'ensemble des participants sera récompensé lors de la soirée organisée courant novembre. Les personnes présentes ou excusées à la remise des prix recevront leur lot.

La Récréation est l'association qui gère le service de Halte Garderie qui accueille les enfants de 2 mois à 6 ans

- à Varades le lundi et mardi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 et
- à la Rouxière le jeudi de 9h à 17h.

Une assemblée générale extraordinaire se déroulera le lundi 28 juin à 20h dans les locaux de l'association au 41 rue des écoles à Varades.

Cette réunion a pour but de constituer un nouveau conseil d'administration. En effet, sans l'implication de bénévoles, l'activité ne pourra perdurer.

C'est pourquoi la commune de la Chapelle fait appel aux familles pour s'investir et assurer le bon fonctionnement de ce service.

Nous rappelons que la ludothèque continue à fonctionner à partir de 1^{er} juillet avec la nouvelle association ATOUT JEU.





En cette période estivale, nous vous rappelons qu'il est défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique. De même, par respect pour le voisinage, faites en sorte que votre chien n'aboie pas de façon intempestive.

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 2010

➤ **Droit de Prémption Urbain :** Le Conseil Municipal décide de ne pas user de son droit de prémption pour les parcelles cadastrées E 110, 120, 122, 128 et 112 situées rue du Moulin , pour une superficie de 376 m².

M. Alain Lefebvre précise que la commission voirie s'est rendue sur place afin de mieux appréhender les problèmes de stationnement dans le secteur. Il précise également que si la commune veut préempter, elle doit le faire sur l'ensemble des parcelles mentionnées sur la demande. Il rappelle également que lors de l'approbation du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics deux points ont été retenus :

- Pour le chemin de l'Enfer : un cheminement piétonnier et un sens unique ou bien un accès seulement réservé aux riverains
- Pour la rue du Moulin : la création de places de stationnement directement sur la chaussée

Le Conseil Municipal propose de retenir l'idée d'aménagement d'un parking dans ce secteur.

➤ **Rapports des commissions**

La commission environnement s'est réunie pour étudier le parcours du ramassage des ordures ménagères en porte à porte sur tout le territoire communal. Certains accès seront difficiles et il conviendra vraisemblablement de prévoir des conventions entre la mairie et les propriétaires afin que les camions disposent d'assez de place pour faire des demi-tours.

M. Claude Bricaud précise que le site d'enfouissement de la Coutume (Mésanger) sera saturé dès 2014. La Compa mène une réflexion pour trouver un nouveau site, et le conseil sera prochainement amené à débattre de cette question.

Chemins pédestres : M. Jean-Michel LAMBERT de la Compa est venu afin de répertorier tous les chemins, exploitables ou non, sur la commune.

➤ **Décision municipale : diagnostic du réseau d'assainissement collectif**

La décision municipale 3-2010 concerne la réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement collectif qui a été confié à la Société La Noëlle Environnement.

➤ **Commission vie locale**

Repas fin d'année intergénérationnel : Cette rencontre aura lieu le dimanche 12 décembre 2010. L'animation pour les aînés sera assurée par un couple qui chante des chansons françaises. Quant aux enfants, ils découvriront un spectacle s'intitulant "La folle aventure de Chocolat" (marionnettes, contes, chansons), présenté par la Compagnie du Moulin à Paroles.

Projet culturel : M. Joseph SOULARD informe le conseil de l'avancement du projet culturel avec la Compa. Il précise que la Compa n'a pas de compétence directe en ce domaine mais elle étudie la façon de s'impliquer davantage dans la culture au travers notamment des bibliothèques, des théâtres, des écoles de musique et de danse.

Concours Maisons fleuries : les visites des jurys qui prennent des photos des jardins commenceront mi-juillet. Les personnes qui ne voudraient pas que la façade de leur maison soit photographiée sont invitées à se faire connaître à la mairie avant début juillet. Les membres du jury de La Chapelle se feront, comme à l'accoutumée, accompagner par des gens du Fresne sur Loire et de Montrelais.

Les comptes rendus de Conseil Municipal sont disponibles dans leur intégralité sur le site de la commune : www.lachapellesaintsauveur44.fr

